

SAHARA

Vaste région qui s'étend sur tout le nord de l'Afrique, de la vallée du Nil à l'océan Atlantique, entre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine, au Nord, et les Etats du Soudan, au Sud. Dans le sens physique, le Sahara comprend la zone nord-africaine où, faute de pluies régulières, le pays revêt l'aspect d'un désert. Mais il y a sur le pourtour de cette zone des espaces où la transition est insensible, ce qui rend fort vague la délimitation. — SUPERFICIE. 6 200 000 kil. carr. (France, 536 408). — ASPECT GÉNÉRAL. Le Sahara n'est ni une immense plaine de sable, ni une dépression dont le niveau serait inférieur à celui des mers environnantes. Ce n'est pas non plus un ancien fond de mer desséché. Le Sahara a ses collines et ses montagnes, ses vallées et ses lits de rivières. Son altitude moyenne est de 350 mètr. Les massifs montagneux du Tibesti, du Tassili septentrional, de l'Ahaggar, de l'Aïr ou Asben, de l'Adrar oriental et de l'Adrar occidental en marquent les principaux accidents orographiques. De nombreux *ouadi*, généralement à sec, sillonnent en tous sens la surface du Sahara et sont peut-être les vestiges d'anciens fleuves taris. Les plaines uniformes, les plateaux caillouteux et les longues rangées de dunes n'occupent guère que la moitié de la superficie totale. — CLIMAT. Ecart énorme entre les fortes chaleurs du jour (40° à 50° à l'ombre) et la froideur des nuits (— 2° à — 5°). Séries d'années sans pluie. Vent d'une extrême violence ; le *simoun* soulève des tourbillons de sable, dessèche les outres et expose les voyageurs à périr de soif, mais n'ensevelit pas les caravanes, comme on s'est plu à le dire. Le *mirage* détourne parfois le voyageur de sa route en lui présentant l'image trompeuse de nappes d'eau ou de fraîches oasis là où il n'y a que des sables arides. — POPULATION. La faible population du Sahara (env. 500 000 hab.) se compose de *Touareg* ou *Imochagh*, de *Teda* ou *Tibbou*, de *Maur.s* et d'*Arabes*, qui habitent les oasis ou parcourent en nomades les immenses solitudes du désert. — Les principales oasis sahariennes sont : dans la partie occidentale, *Tendouf*, *Oualtan*, *Chinguëti*, *Tichit*, *Oualata*, *Araouan* et la ville de *Timbouctou*, occupée par la France (1894) ; dans le Sahara central, le groupe des oasis du *Touat* et du *Tidikelt* (avec *In-Salah*), *Temassinin*, *Amguid*, *Idelès*, *Timissao*, *Tintelloust*, *Agadès* ; puis sur la route de Mourzouk au lac Tchad, le groupe des oasis de *Kaouar*, *Bilma*, *Agadem* ; enfin, en plein désert de Libye, le groupe des oasis de *Koufra*. — Les principaux établissements européens sont situés sur les côtes de l'océan Atlantique. Ce sont : *Tarfaïa* (ou *Victoria*), factorerie anglaise, près du cap Juby ; quelques comptoirs ou stations de pêche appartenant aux Espagnols, à *Ifni*, à *Rio de Oro*, et sur quelques autres points de la côte placée sous leur protectorat ; et les établissements français ou escales d'*Arguin* et de *Portendik*, sur le littoral qui s'étend du cap Blanc inclusivement jusqu'au fleuve Sénégal et qui appartient à la France. — COMMERCE. Le sel, les dattes, les plumes d'autruche et quelque peu de poudre d'or sont presque les seuls articles que fournit le Sahara. Mais le commerce de transit, qui se fait actuellement par les caravanes, prendra une importance considérable lorsque l'un ou l'autre des projets de *chemins de fer transsahariens* aura reçu son exécution. La convention du 5 août 1890 a placé la plus grande partie du Sahara occidental dans la zone d'influence française.

